

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES

ÉPREUVE DU JEUDI 20 JUIN 2024

Durée de l'épreuve : **3 heures 30**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

**Le candidat traite la première partie
ET un sujet au choix dans la deuxième partie**

Répartition des points

Première partie - dissertation	10 points
Deuxième partie - étude de documents au choix	10 points

PREMIÈRE PARTIE

Le candidat traite le sujet suivant :

Dissertation

« Dans moins de deux ans, aux Jeux Olympiques de Paris 2024, autant de femmes que d'hommes participeront à la plus grande compétition sportive au monde. » (Extrait d'article, DEPASSE Guillaume, *Olympics.com*, 8 mars 2023)

Pensez-vous que la volonté affichée par le mouvement olympique dans la citation ci-dessus favorise une évolution de la place des femmes dans le monde du sport ?

DEUXIÈME PARTIE

Le candidat traite un sujet au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précise sur la copie le numéro du sujet choisi.

SUJET 1

En vous appuyant sur les trois documents présentés, sur vos connaissances et votre expérience, vous proposerez et justifierez au moins deux actions permettant de lutter contre la sédentarité des jeunes de votre âge.

Document 1. Infographie La sédentarité dans tous ses états, 2018.

Document 2. Extrait d'article Les recommandations de l'ANSES, 2020.

Document 3. Infographie Les motivations des adolescents de 15-29 ans, 2018.

Document 1 :

La sédentarité dans tous ses états



Source : ONAPS (Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité), 2018.

Document 2 :

Les recommandations de l'ANSES. Inactivité physique et sédentarité chez les jeunes

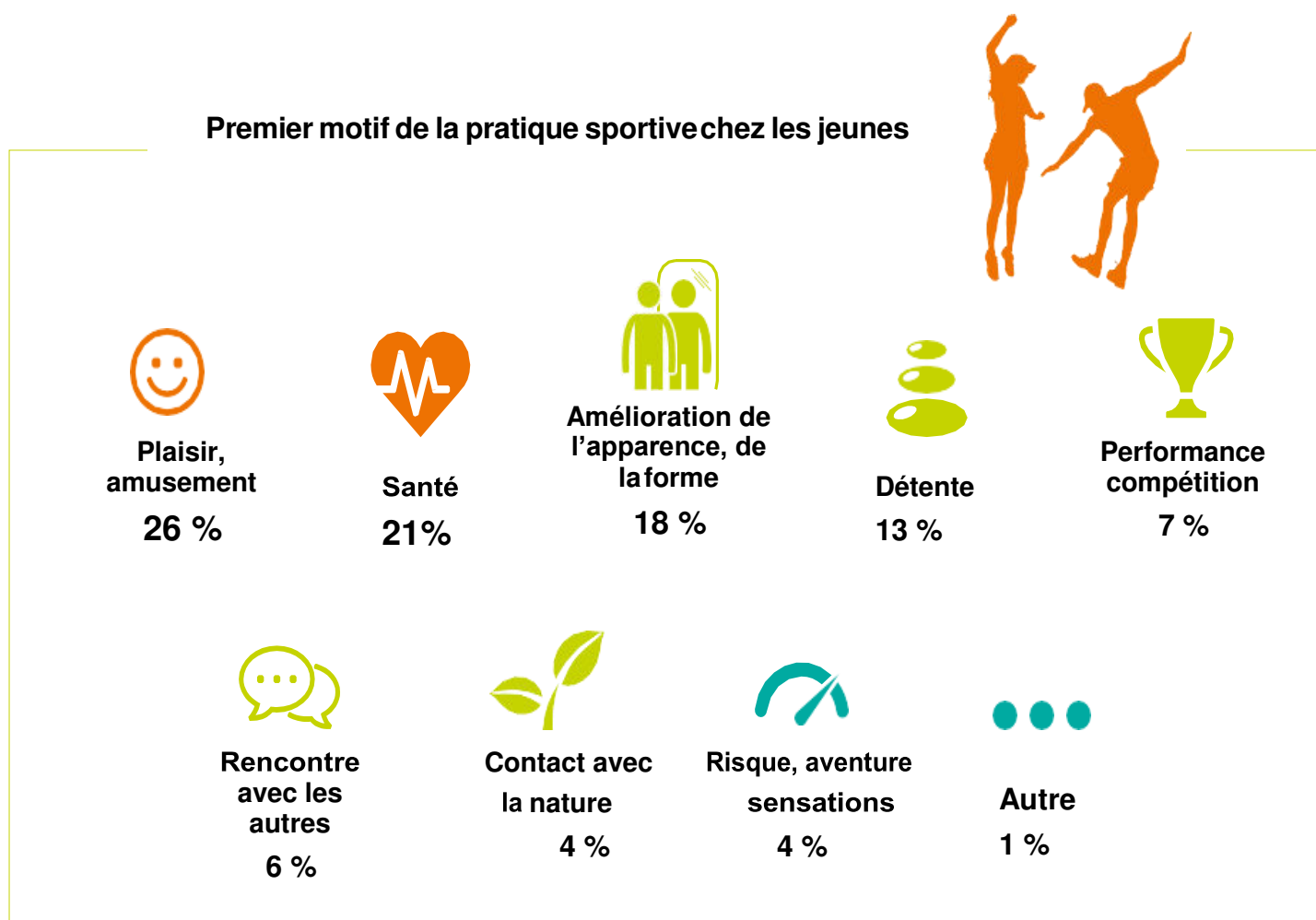
Rappel des recommandations de l'Anses de 2016 :

- favoriser la pratique d'activité physique, de types différents (cardio-respiratoire, renforcement musculaire, souplesse) et en identifiant toutes les occasions de pratique : se déplacer, porter une charge, monter ou descendre les escaliers, être actif à son domicile, etc. sont des pratiques d'activité physique ;
- encourager la réduction des comportements sédentaires, en réduisant la durée totale passée quotidiennement assis et en interrompant les temps prolongés de sédentarité par des pauses actives. C'est la concomitance de l'augmentation de l'activité physique et la réduction des temps cumulés et continus de sédentarité qui produira les effets les plus marqués sur la santé.

Source : ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), « inactivité physique et sédentarité chez les jeunes : l'Anses alerte les pouvoirs publics », 23 novembre 2020.

Document 3 :

Illustration des motivations des adolescents de 15-29 ans.



Champ : Ensemble des pratiquants âgés de 15 à 29 ans résidant en France, DROM compris.

Source : Ministère des sports, INJEP, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

SUJET 2

En vous appuyant sur les trois documents présentés, sur vos connaissances et votre pratique personnelle, proposez et justifiez au moins deux actions destinées à lutter contre les violences psychologiques dans le sport.

Document 1. Extrait d'article Les différentes formes de violence, 2020.

Document 2. Affiche Dans le sport zéro tolérance pour les violences, 2020.

Document 3. Photographie La violence dans le sport : Prévention et intervention, 2018.

Document 1 :

Les différentes formes de violence

« En arrivant à la tête de ce ministère, ma première bataille, et peut-être la seule qui vaille à mes yeux, c'est d'affirmer que le sport n'est pas QUE les belles images de sportifs qui gagnent sur un magnifique fond musical, pas QUE les gens de toutes les origines qui se mélangent pour fêter une victoire de l'équipe de France, ou QUE des débats sans fin sur pourquoi telle équipe n'arrive pas à confirmer au niveau européen.

.../...

Que le sport, c'est un système social à l'intérieur d'un autre système social. Et que, non on ne peut pas imaginer que le sport puisse être épargné par les phénomènes qu'on constate aujourd'hui dans notre société. La violence, la discrimination, l'homophobie, l'addiction, la pédophilie. »

Source : MARACINEANU Roxana, ministre chargée des sports. Discours sur les mesures à prendre pour accompagner les travaux de prévention des violences sexuelles dans le sport, à Paris le 21 février 2020.

Document 2 :

Dans le sport zéro tolérance pour les violences

**DANS LE SPORT
ZÉRO TOLÉRANCE
POUR LES VIOLENCES**

Dans tous les sports, chez les filles comme chez les garçons.
TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ.

VIOLENCES SEXUELLES
MENACE
HUMILIATION
INTIMIDATION
HARCELEMENT
ISOLEMENT
BIZUTAGE
AGRESSION
RACKET
INSULTES
ATTOUchement
COUP
CHANTAGE
VOYEURISME

**N'aie pas honte, n'aie pas peur. Tu n'es pas coupable.
Tu peux en parler à tes parents,
à un ou une amie, dans ton club.**

Victime ou témoin,
si tu as des doutes ou des questions,
le **119** est là pour
t'écouter, t'aider et te protéger.
C'est **gratuit** et **confidentiel**.
www.allo119.gouv.fr

119
24h APPEL GRATUIT 7j
ALLÔ ENFANCE EN DANGER

#TousConcernés

Conception : Editions spéciales Play Doc - 01 53 01 21 54 / Réalisation : Le Brat Des Vagues & Pirromani Studio / Ministère chargé des Sports - 2020

Source : Ministère chargé des sports, affiche de prévention à destination des mineurs, 2020.

Document 3 :

La violence dans le sport : Prévention et intervention



Source : Sport'Aide, « La violence dans le sport : Prévention et intervention - Visez+eau - Congrès de la natation 2018 », https://fnq.ca/app/uploads/ViolenceDansLeSportEtEthique_NatQc_22sept18.pdf, 2018.